



**SASSS**

Centre de recherche  
du CISSS de  
Chaudière-Appalaches

## SOUTIEN FINANCIER AUX JEUNES CHERCHEURS OU CHERCHEUSES



**CENTRE DE RECHERCHE DU  
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS 2024**

### PRINCIPES DIRECTEURS

Le programme vise à appuyer de jeunes chercheurs ou chercheuses qui désirent développer leur carrière en recherche autonome dans le domaine de la santé et des services sociaux au sein du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches. Cette aide financière soutient la notion de recherche intégrée que nous définissons comme un modèle où l'échange, la synthèse, l'interaction entre chercheurs ou chercheuses et utilisateurs ou utilisatrices et l'application éthique des connaissances font partie inhérente de notre système de santé. Nous considérons que la recherche intégrée est un des fondements incontournables des systèmes de santé apprenants et souhaitons contribuer à accélérer l'adoption de pratiques basées sur des preuves pour faciliter la concrétisation des avantages de la recherche, à savoir : une meilleure santé pour tous, de meilleurs produits et services de santé et un système de santé renforcé. Cette aide financière est en pleine cohérence avec cet objectif de recherche intégrée. Elle nécessite donc que la candidate ou le candidat soit reconnu comme partenaire scientifique par une direction clinique ou administrative du CISSS de Chaudière-Appalaches.

La Fondation Hôtel-Dieu de Lévis et le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches veulent ainsi favoriser la pertinence des activités de recherche en santé et services sociaux pour le développement des soins et des services, renforcer les liens avec les universités partenaires et contribuer au développement de scientifiques de haut calibre qui intègrent leurs activités de recherche au sein des soins et services.

### ADMISSIBILITÉ

- Ce programme s'adresse aux jeunes chercheurs ou chercheuses uniquement qui démontrent un potentiel de développement.
- Un jeune chercheur ou une jeune chercheuse est la personne qui a obtenu un doctorat depuis moins de cinq ans (60 mois) au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et qui a moins de cinq ans d'ancienneté (60 mois) dans un poste académique à l'Université Laval ou à l'Université du Québec à Rimouski.
- La personne exerce ses activités de recherche à au moins 50 % de son temps, en recherche fondamentale, recherche clinique et épidémiologique ou en recherche en santé et société.
- Les travaux de recherche doivent être en lien avec une thématique priorisée au CISSS de Chaudière-Appalaches et doivent aussi démontrer des liens ou des retombées avec une thématique de recherche plus particulièrement priorisée par l'Hôtel-Dieu de Lévis.
- Un partenariat doit être développé avec une direction du CISSS de Chaudière-Appalaches.

## FINANCEMENT 2024-2025

- Le soutien financier aux jeunes chercheurs et chercheuses est valable pour deux années complètes : 10 000 \$ par année, soit 20 000 \$ au total.

## DOCUMENTS EXIGÉS

**Note importante :** Le formulaire de demande et les annexes doivent constituer un seul document en format PDF. Le document doit être transmis directement par le candidat ou la candidate. La date de transmission par courrier électronique fait foi de la date officielle de dépôt des documents.

1. Formulaire de demande Soutien financier aux jeunes chercheurs ou chercheuses.
2. CV commun canadien.
3. Preuve de diplôme de doctorat avec dernier relevé de notes.
4. Lettre de confirmation de la date d'obtention du poste universitaire.
5. Lettre d'une direction du CISSS de Chaudière-Appalaches faisant état de l'intérêt pour le développement d'un partenariat.
6. Lettre de motivation (maximum de 2 pages).

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un comité scientifique indépendant sera nommé par la direction du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches après réception des demandes. Il sera composé d'évaluateurs et évaluatrices capables de juger de la pertinence stratégique, de la faisabilité et de l'impact structurant des propositions et évaluera l'admissibilité et la qualité des projets selon les critères préalablement établis.

### Dossier scientifique (/30) :

- Prix et distinctions (/5).
- Publications scientifiques depuis cinq ans en tenant compte du domaine de la recherche (/10).
- Communications orales ou par affiches depuis cinq ans, scientifiques ou de vulgarisation, à des congrès nationaux et internationaux (/5).
- Subventions obtenues depuis cinq ans en mentionnant le lien de cohérence avec la programmation proposée (/10).

### Travaux de recherche (/70) :

- Valeur scientifique des travaux de recherche (rigueur dans la démonstration de l'importance et de la pertinence du problème de recherche) (/20).
- Impact potentiel sur la santé, le bien-être ou sur l'organisation des soins et des services du CISSS de Chaudière-Appalaches, incluant la valeur ajoutée pour les clientèles recevant des soins et services à l'Hôtel-Dieu de Lévis tout en visant le développement de l'approche d'un système apprenant en santé et services sociaux. (/15).
- Valeur ajoutée pour le développement de la carrière scientifique (/20).
- Valeur ajoutée pour le développement du partenariat de recherche intégrée au sein du CISSS de Chaudière-Appalaches en cohérence avec l'objectif de système apprenant en santé et services sociaux. (/15).

## DÉPENSES ADMISSIBLES

- Salaires et avantages sociaux de techniciens ou techniciennes et assistantes et assistants professionnels de recherche.
- Déplacements pour exécuter le programme de recherche ou pour participer à des activités scientifiques.
- Frais d'édition incluant les révisions linguistiques et les traductions.
- Frais de reprographie et d'achat de documents en lien avec la programmation de recherche.

## DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Rémunération du chercheur ou de la chercheuse.
- Frais indirects de location et d'aménagement de locaux, de chauffage et d'électricité et tous les frais indirects de la recherche.
- Aucune somme ne peut être transférée à l'extérieur du CISSS de Chaudière-Appalaches.

## ENGAGEMENT DES CANDIDATS OU DES CANDIDATES

En acceptant le Soutien financier aux jeunes chercheurs ou chercheuses, la personne s'engage à :

- devenir chercheuse ou chercheur régulier au Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches;
- déclarer les bourses et subventions obtenues pour la période visée;
- soumettre sa candidature à des concours d'organismes subventionnaires externes dans les deux années du soutien financier et soumettre la copie de toute demande soumise;
- présenter ses travaux de recherche lors des activités scientifiques du Centre de recherche au CISSS de Chaudière-Appalaches (Journée scientifique ou autres) ou lors des conférences scientifiques s'il y a lieu;
- mentionner le Soutien financier aux jeunes chercheurs ou chercheuses ainsi que la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis dans toutes les publications et présentations qui concernent la programmation;
- s'assurer que les étudiantes et étudiants dirigés aux cycles supérieurs sont inscrits au Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches;
- fournir un rapport scientifique et financier au plus tard trois mois après la fin du soutien financier à la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire du CISSS de Chaudière-Appalaches ([recherche.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca)).

Pour participer au concours, les personnes doivent remplir le formulaire « Soutien financier aux jeunes chercheurs ou chercheuses 2024 », ce dernier devant inclure toutes les signatures requises.

**Date limite pour retourner le formulaire : le 23 décembre 2024, avant 16 h**

Envoi par courriel à : [recherche.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca)

Prière de mentionner dans l'envoi « Soutien financier aux jeunes chercheurs ou chercheuses 2024 ».

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

**Madame Isabelle Patry**

Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire

CISSS de Chaudière-Appalaches

143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1

Courriel : [recherche.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.ciass-ca@ssss.gouv.qc.ca)